

GUIDE DE ROUTE



BETHENY SPORTS EVENEMENTS

CLM Champenois par Equipe

Manche de Coupe de France Hommes N2

Manche de Coupe de France Femmes N2

14 mai 2023



COUPE DE FRANCE N2 Hommes et Femmes



COMPETITION

Engagements	3 et 4
Règlementation	5
Permanence & Lieu pratiques	6
Hébergement & Restauration sans objet	7
Avant et Après course	8
Dotations & Protocoles	8
Plan du circuit	10
Plan Départ Motos, coureurs et DS	11 11bis
Détail du circuit	12 à 19
Itinéraire horaire	20 et 21
Profil de l'épreuve	22
INFOS PRATIQUES	
Dispositif de secours	23
Contacts	24
Partenaires	25
ANNEXE	
Plaquette des Maillots Equipes N2	26

ENGAGEMENTS

Participation:

Selon l'article du règlement Route « Coupe de France des clubs », la Coupe de France des Clubs N2, 3ème manche de N2 hommes et 2ème manche de N2 femmes.

ARTICLE 3 du Règlement . PARTICIPATION EXCLUSIVE N2 (PARTICIPATION OBLIGATOIRE)

La Coupe de France des Clubs est réservée aux équipes labellisées en Nationale ainsi qu'aux structures citées

ci-dessous (liste communiquée en début de saison) **17 équipes hommes et 14 équipes femmes.**

Un coureur appartenant le 15 février à une équipe continentale ou continentale pro étrangère au titre d'un club de Nationale ne pourra pas participer aux épreuves de Coupe de France.

Cas particuliers : Les coureurs licenciés dans une structure N avant le 15 février, appartenant à un groupe

sportif professionnel en début d'année et qui redescend au niveau amateur en cours d'année, ne pourra pas

participer aux épreuves de Coupe de France.

WILDS CARDS

Les équipes concernées ne pourront pas être d'un niveau supérieur à l'épreuve. (Exemple : une équipe

N1 ne peut pas obtenir une Wild-Card pour participer à une épreuve N2, y compris pour les coureurs appartenant à un effectif déclaré d'une entente).

Pour les équipes bénéficiant de Wilds-Cards, les catégories de licences devront correspondre au niveau

de l'épreuve (cf Article 4) – Exemple : Si une structure N3 participe à une épreuve N2, les licences acceptées seront une licence Elite ou une licence Open 1.

Les organisateurs retenus en Coupe de France N2 auront la possibilité d'inviter des équipes, sur la base de 8 Wilds-Cards maximum.

Dans ces cas ci-dessus*, l'organisateur devra obtenir l'autorisation de la Commission Nationale Route après lui avoir fait connaître l'identité des équipes 15 jours avant l'épreuve au plus tard.

La Commission Nationale Route dispose d'un délai de 8 jours (après réception de la demande) pour se prononcer.

La Commission Nationale Route se réserve le droit de refuser une Wild-Card si l'enjeu sportif y est perturbé.

* CAS DES ÉQUIPES PARTICIPANTES

- Equipes de clubs.
- Structure N d'un niveau inférieur à l'épreuve.
- Sélection départementale ou régionale (ne faisant pas appel à des coureurs appartenant à des structures de niveau supérieur).
- Équipe mixte (ne faisant pas appel à des coureurs appartenant à des structures de niveau supérieur ou des clubs appartenant à une entente déjà constituée.

Les points correspondant à la place réelle obtenue par un coureur d'une équipe titulaire d'une Wild-card ne sont pas réattribués à une autre équipe (cf article 6).

ENGAGEMENTS

ARTICLE 4 du Règlement. COMPOSITION DES ÉQUIPES DANS TOUTES LES EPREUVES

N2 hommes : 6 coureurs ELITE ou OPEN 1

Un coureur intégrant le club après le 15 février 2023, date de saisie de la licence validée par le Comité Régional, de la double appartenance ou de l'attestation d'appartenance, ne pourra pas participer aux épreuves de la Coupe de France des Clubs N2.

Tous cas particuliers sur la date de saisie de la licence devra être soumis à la Commission Nationale Route.

Toute infraction entraînera la mise hors course de l'équipe pour l'épreuve considérée et la suppression des points acquis par tous les coureurs de l'équipe. Les points ainsi perdus ne pourront en aucun cas être attribués à d'autres coureurs.

Toute participation avec une équipe incomplète, entrainera systématiquement une pénalité de 15 points par coureur absent.

Une équipe incomplète est par définition, une équipe présente sur la ligne de départ de chaque épreuve, à moins **de 6 coureurs pour les hommes et 4 coureures pour les femmes**.

Tous les coureurs devront signer la feuille d'émargement et prendre le départ de l'épreuve.

Toutefois, à moins de 4 coureurs pour les N2 l'équipe se verra refuser le départ ainsi qu'une pénalité en points infligée de la manière suivante : 6 coureurs x 15 points, soit 90 points.

COMPOSITION DES EQUIPES FEMMES

Coupe de France N2 Femmes

- Equipes labellisées « Nationales 2 Femmes »
- Sélections régionales (hors effectif N1/N2)
- Sélections départementales (hors effectif N1/N2)
- Individuelles de clubs, n'appartenant pas aux structures N1 et N2

La constitution d'équipes Mixtes n'est pas autorisée sur les Epreuves de Course de France, sauf pour les Contre la Montre par équipe.



2 - Matériel :

Un prêt-contrôle pourra être réalisé le samedi à la permanence de 16 h à 18 h et le dimanche de 10 h à 11 h 30 sur le lieu de départ. Le matériel spécifique contre la montre est obligatoire pour les N2. Celui-ci est préconisé et non obligatoire pour les Wilds-Cards (pour la sécurité et le coût).

Chaque équipe devra se présenter au départ 20 minutes avant son heure de départ pour le contrôle.

3 – Echauffement :

Il sera interdit de s'échauffer après le premier départ (13h00).

4 - Ordre de départ :

Les départs seront donnés toutes les trois minutes dans l'ordre suivant :

- Les équipes Wilds-Cards par tirage au sort.
- Les équipes de N2 féminines non classées, par tirage au sort.
- Les équipes de N2 féminines classées, dans l'ordre inverse du classement par équipe à l'issue de la manche précédente.
- Les équipes de N2 masculines non classées, par tirage au sort.
- Les équipes de N2 masculines classées, dans l'ordre inverse du classement par équipe à l'issue de la manche précédente.

5 - Dépannage :

Chaque équipe sera suivie par une seule voiture de Directeur Sportif.

6- Antidopage :

Le règlement antidopage de la FFC s'applique intégralement à la présente épreuve.

Le contrôle antidopage a lieu à :

Mairie de Bétheny, place de la mairie (A l'angle place de la mairie et rue de Courcy)
51450 Bétheny

*Règlements Coupe de France
hommes et femmes disponibles
sur le site de la F.F.C.*

cf règlement particulier (document qui fait foi)

RÈGLEMENT PARTICULIER :

Organisateur

L'épreuve CLM Champenois est organisée par Bétheny Sports Evénements et le soutien de la Mairie de Bétheny sous les règlements de la Fédération Française de Cyclisme et de la Coupe de France des Clubs.

Des véhicules VIP de BSE pourront suivre les équipes derrière leur Directeur Sportif.

Si une équipe devait être doubler, le véhicule VIP devra s'arrêter en toute sécurité et laisser passer l'équipe, son DS et éventuellement le véhicule qui suivait cette équipe.

Puis reprendre sa position derrière l'équipe que le véhicule VIP suivait derrière le véhicule du Directeur Sportif.

PERMANENCE FOYER RURAL

(En face du centre social) Rue des Berceaux 51450 BETHENY

Samedi 13 mai 2023 – Permanence de :

16 h 00 à 18 h 00 : Retrait des dossards, transpondeurs et signalétique véhicules et informations. Pré-contrôle des vélos.

18 h 15 à 19 h 15 : réunion des Directeurs Sportifs.

Ordre de départ communiqué aux équipes.

Dimanche 14 mai 2023

– Podium-signature des équipes

11 h 00 à 13 h 30

– Signature de la feuille de départ des coureurs.

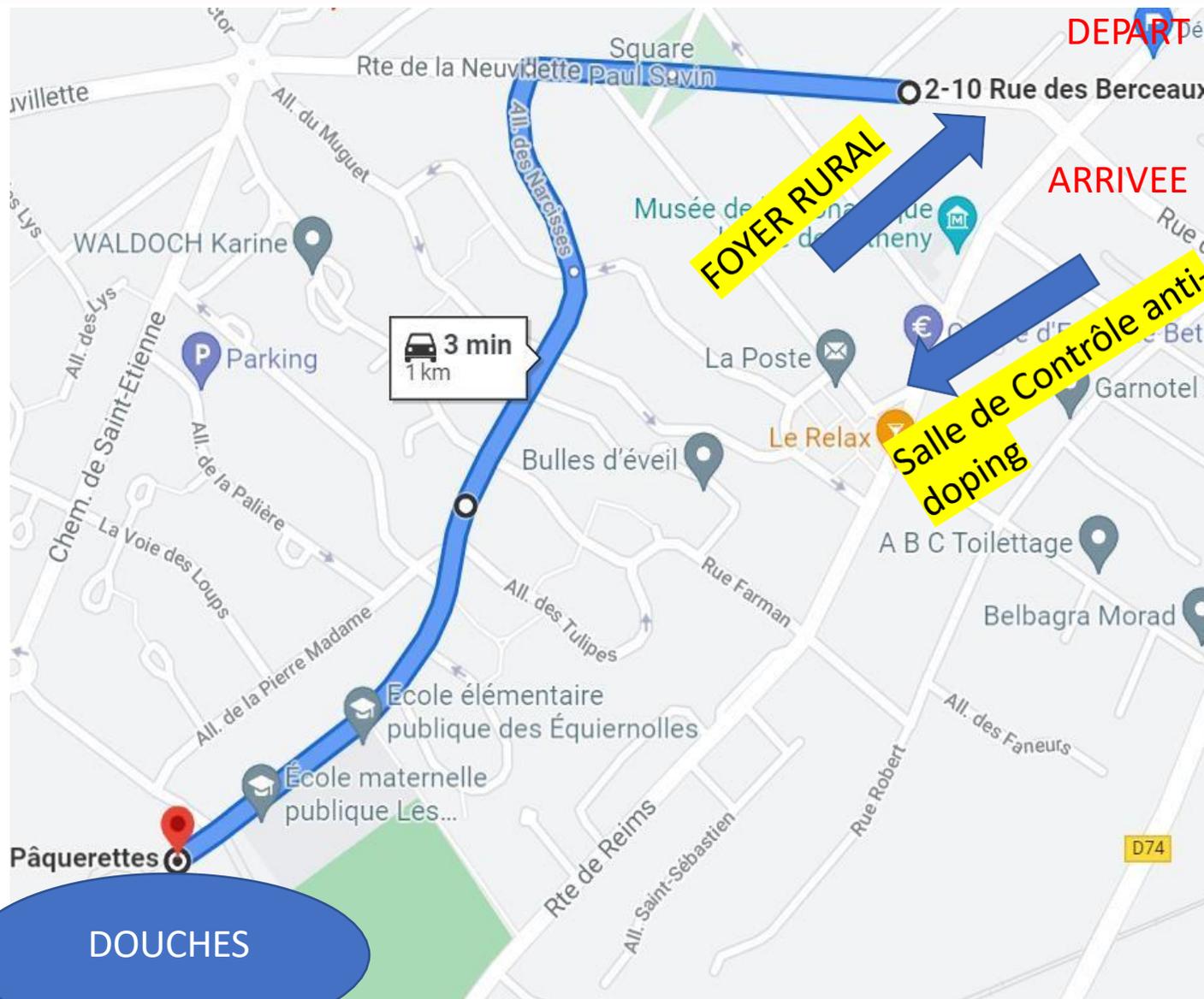
-- Présentation des équipes au podium.

13 h 00 – Premier Départ Grande rue.

Douches et vestiaires: voir plan à droite, Badge d'entrée à demander au Foyer Rural

Gymnase Claudius CAILLOT
Allée des Pâquerettes
51450 Bétheny

Local Anti-dopage : place de la mairie (angle place de la mairie et rue de Courcy) 51450 Bétheny



Samedi 13 mai 2023

HEBERGEMENT :

Une liste d'Hotels peut être communiquée aux équipes qui en feront la demande :

claudine.girault08@gmail.com

CHAMBRES réservées pour les Arbitres et officiels

ainsi que la restauration du samedi soir et le petit déjeuner du dimanche matin.
(à demander à claudine.girault@gmail.com)

Claudine GIRAULT
Administration Générale & Coordination
BETHENY SPORTS EVENEMENTS
Tél. : 06 14 37 83 79



Dimanche 14 mai 2023

RESTAURATION:

Si les équipes souhaitent bénéficier de cette restauration sportive à moindre coût le dimanche midi sur réservation au préalable :

- au complexe sportif « le Five » à Reims (à 6mn de Bétheny)

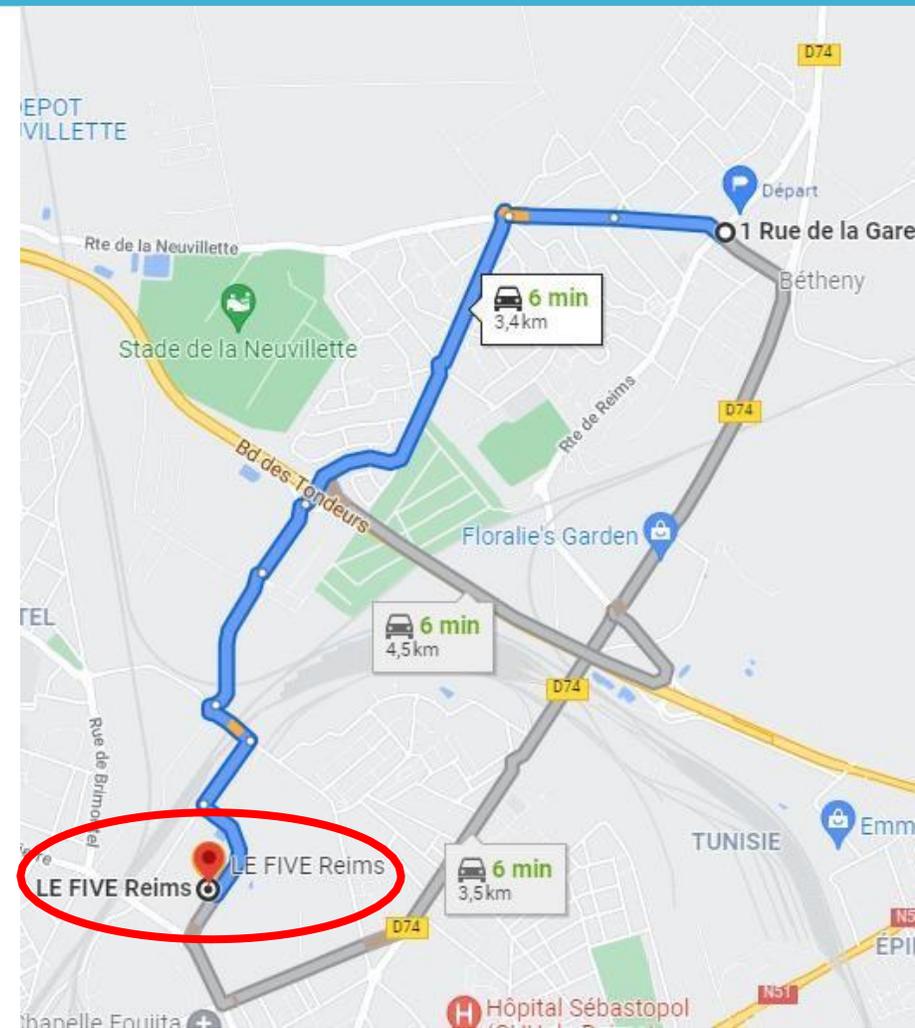
le FIVE
3 Rue du Commerce
51100 REIMS
Tél: 03 26 82 84 86

Ou

plateau repas pour les accompagnateurs (panier pique-nique).

(une réponse est demandée rapidement pour la mise en œuvre).

claudine.girault08@gmail.com



SAMEDI 13 MAI

REMISE DOSSARDS

– 16h00 à 18h00

-Remise des dossards et signalétique

-Conformité des vélos: Pré-contrôle

-Communication des heures de départ des équipes

REUNION DES DIRECTEURS SPORTIFS 18h15 - 19h15

DIMANCHE 14 MAI

Chaque équipe devra se présenter au « podium-signature » 1 h30 avant son départ, lui laissant le temps de s'échauffer sans contrainte par la suite..

11 h 00 à 13 h 30 : Pour la première équipe et ensuite au fur et à mesure de l'ordre de départ établi (environ 3mn par équipe).

DEPART de la COURSE



13 h 00 pour la première équipe et ensuite au fur et à mesure de l'ordre de départ établi..

APRÈS-COURSE : *Transpondeurs*

Les transpondeurs devront être restitués au Foyer Rural après la course sinon ils seront facturés aux équipes défaillantes.

Podium protocolaire obligatoire :

Le début des récompenses se fera à 16 heures 30 sur le podium pour les équipes vainqueurs Féminines et Masculines.

Salle anti dopage

Place de la Mairie affichage voir page 4

DOUCHES: voir page 4

Des douches sont à votre disposition
Gymnase Claudius CAILLOT
Allée des Pâquerettes
51450 Bétheny

Infos-Route

Compte tenu de la distance du circuit, nous assurerons la liaison radio par GSM émetteurs-récepteurs pour les voitures des commissaires - du directeur de course - juge à l'arrivée - chronométreurs et en réception les autres voitures à l'échelon de la course :
médecin - ambulances - sécurité civile – voitures des invités - etc....

Un technicien sera chargé de vous installer le logiciel ZELLO sur vos portables personnels et d'effectuer la configuration gratuitement à partir du samedi après midi.

Direct vélo sera sur la course.

PROTOCOLES:

Présentation des équipes : OBLIGATION

- *Chaque équipe devra se présenter au « podium-signature » 1 h30 avant son départ, lui laissant le temps de s'échauffer sans contrainte par la suite.*
- **L'ordre de présentation** sera identique à l'ordre de départ de la course qui sera établi par le Président du jury des arbitres le samedi fin d'après midi.
- **Ordre de départ :**
 1. les équipes Wilds-Cards
 2. les équipes Féminines de N2
 3. Les équipes masculines de N2.

Départ toutes les trois minutes.

Podium des récompenses :

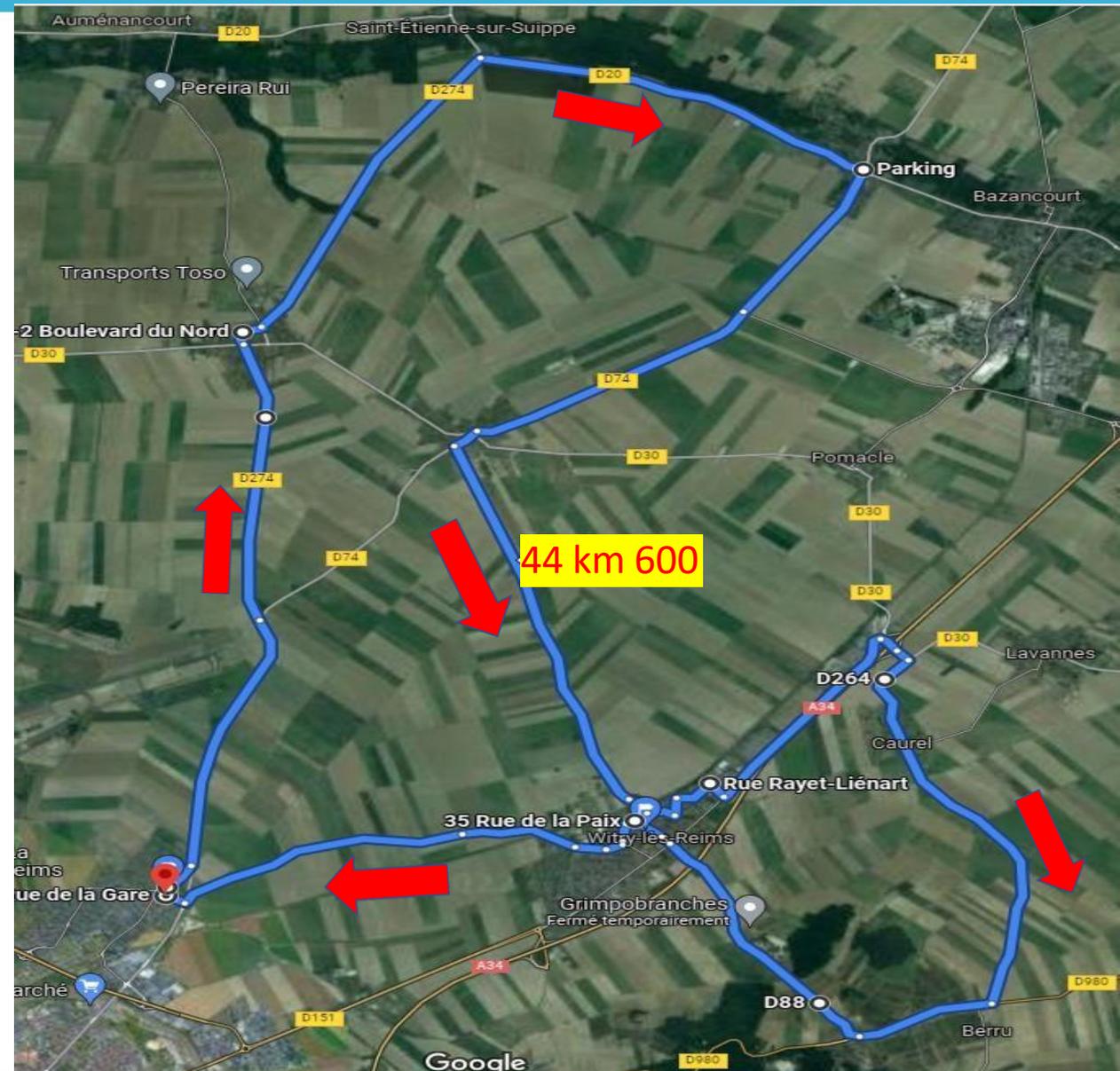
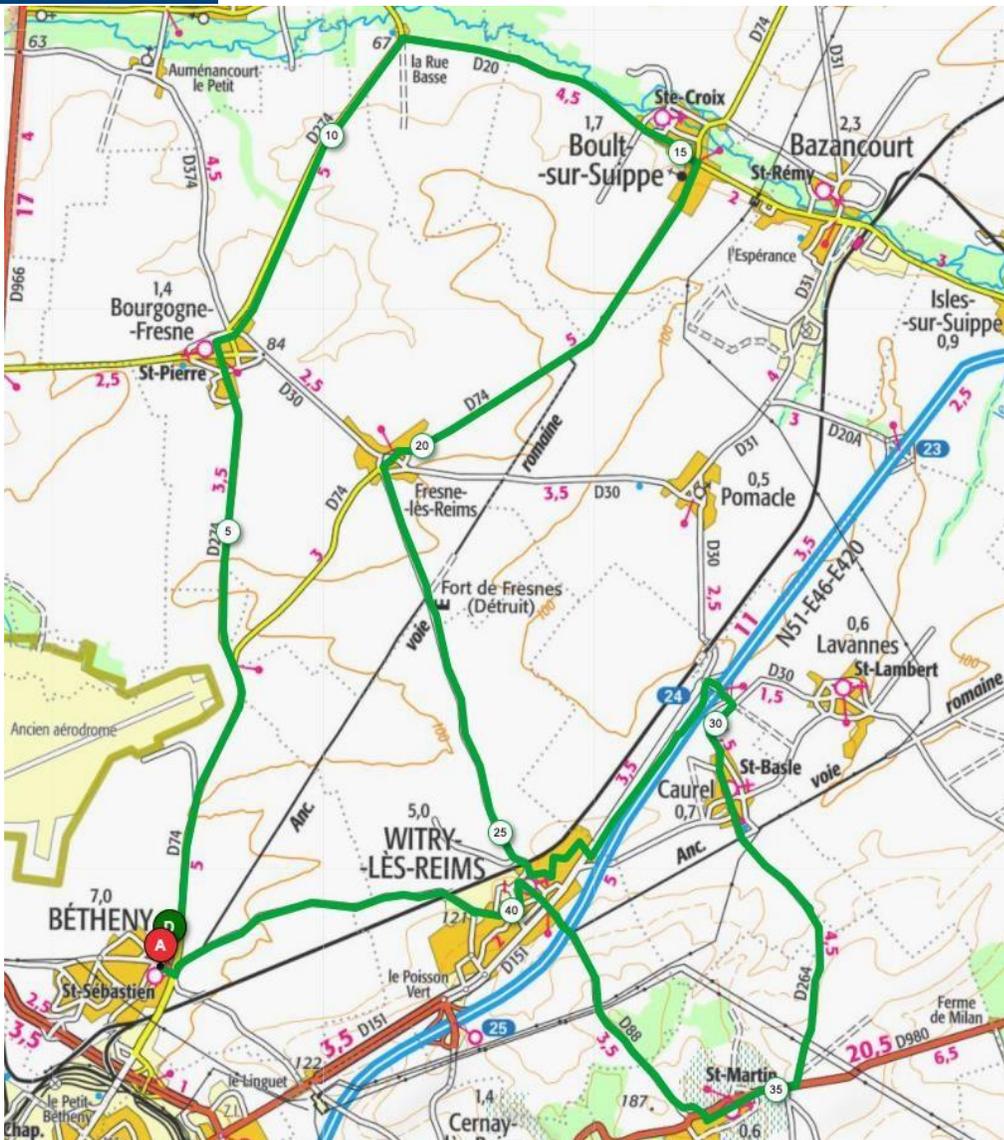
La première équipe féminine de N2 ainsi que la première équipe masculine de N2 seront récompensées.

Elles ont l'obligation de se rendre au podium à 16 heures 30 en tenue.

300 €	1er
200 €	2eme
140 €	3eme
110 €	4ème
95 €	5ème
70 €	6ème
60 €	7ème
50 €	8ème
40 €	9ème
35 €	10ème
30 €	11ème
25 €	12ème
20 €	13ème
15 €	14ème
10 €	15ème

DOTATIONS

IDENTIQUE pour les deux courses Femmes et Hommes
1200 € pour les Femmes.
1200 € pour les Hommes.



44 km 600

DEPART DES MOTARDS:

Grande Rue 250 mètres en amont de la ligne de départ des équipes.

1^{er} motard: 30'' avant chaque équipe.

2^{ème} motard: 15'' avant chaque équipe.



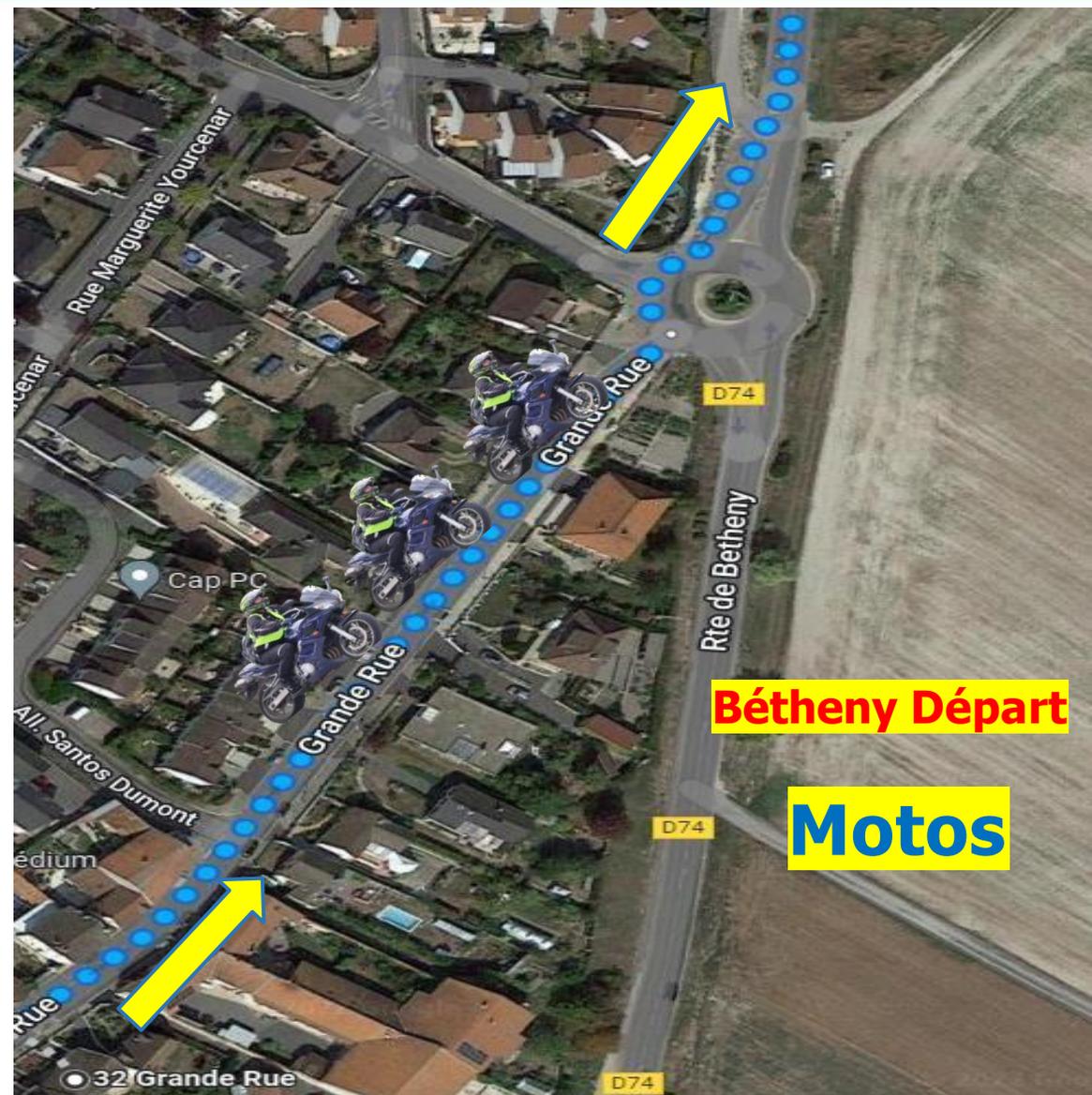
DEPART DES EQUIPES:

Grande Rue. Toutes les trois minutes à partir de 13 heures



DEPART DIRECTEURS SPORTIFS:

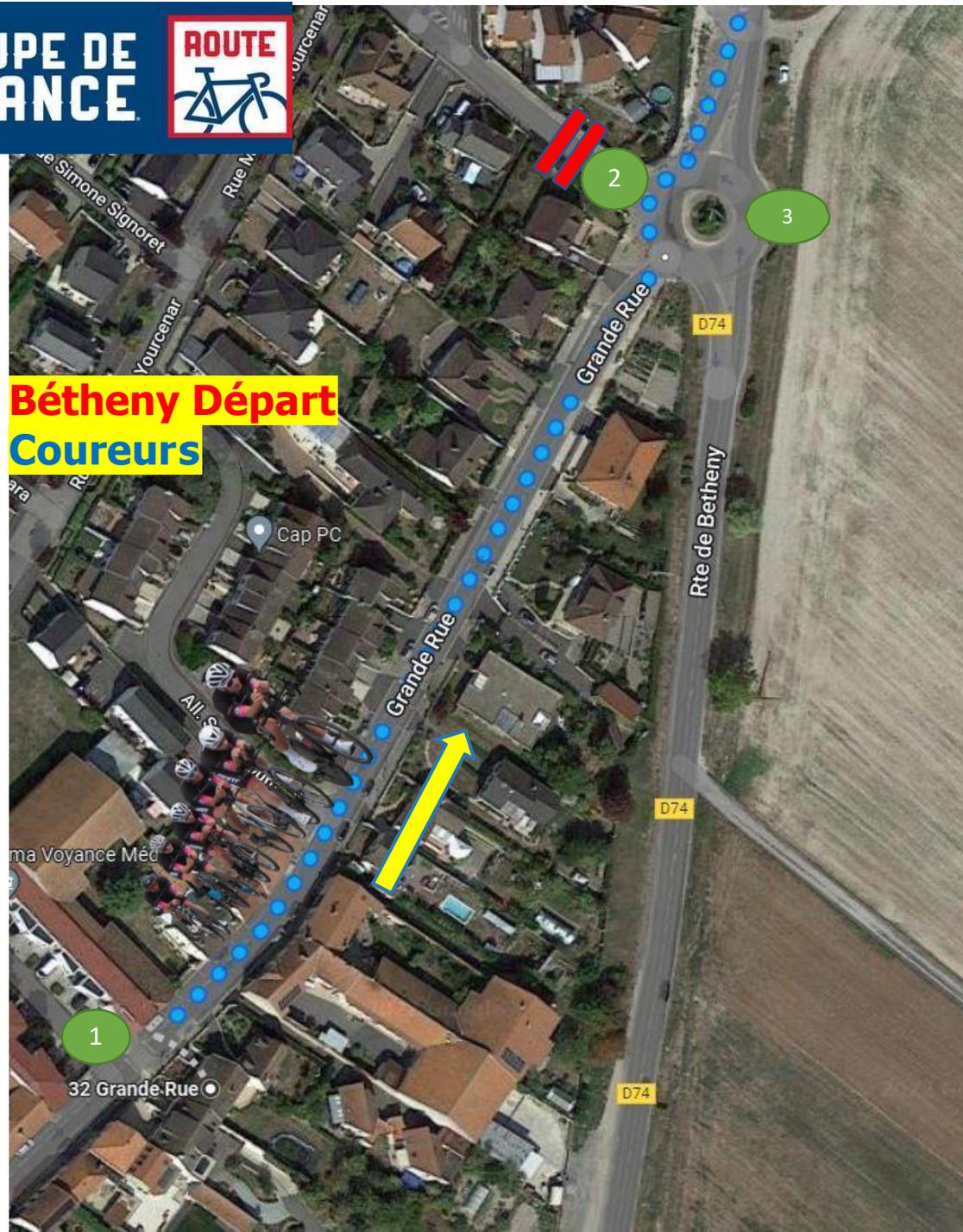
Départ sur la D74 entre les deux ronds-points. Positionnement suivant l'ordre attribué et sur l'ordre du signaleur.



COUPE DE FRANCE



**Bétheny Départ
Coureurs**



PAGE 11bis

**Bétheny Départ
Directeurs Sportifs**



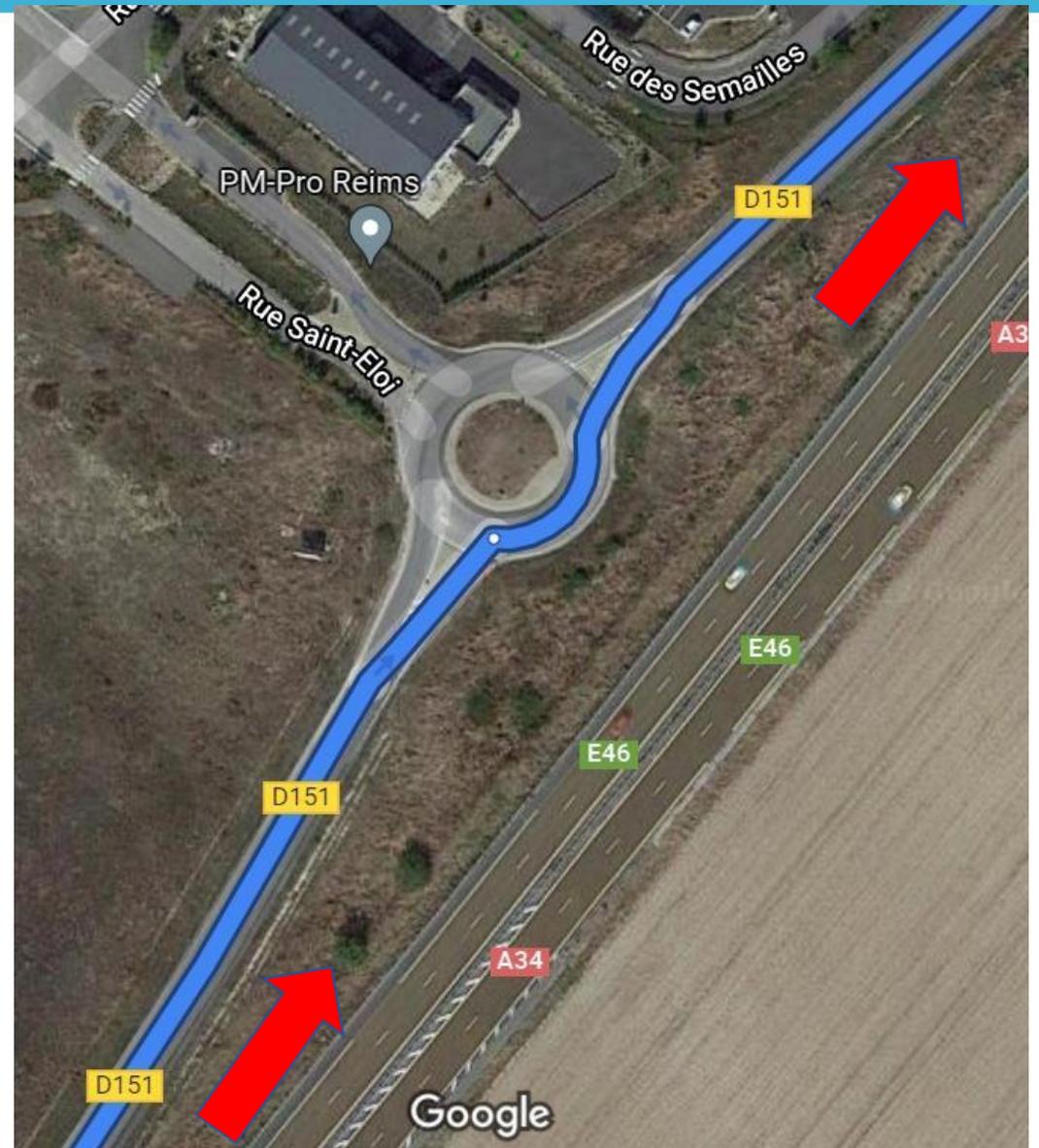
Google

Attention : Prendre la place par la gauche.



**Entre WITRY-les-REIMS 1^{er} Passage
et le franchissement de L'échangeur
A34 sur la D151 :**

**prendre le Rond-Point à droite mais
attention au dévers de la chaussée.**



ECHANGEUR A34

*Entre les deux ronds-points
La course empruntera
exclusivement une
demi-chaussée.*

*Des plots de délimitation
au milieu de la chaussée
sont mis en place jusqu'à
l'intersection D30 et D264.*

*L'autre partie de la
chaussée est réservée à la
circulation des véhicules
publics.*



INTERSECTION D264 ET D980

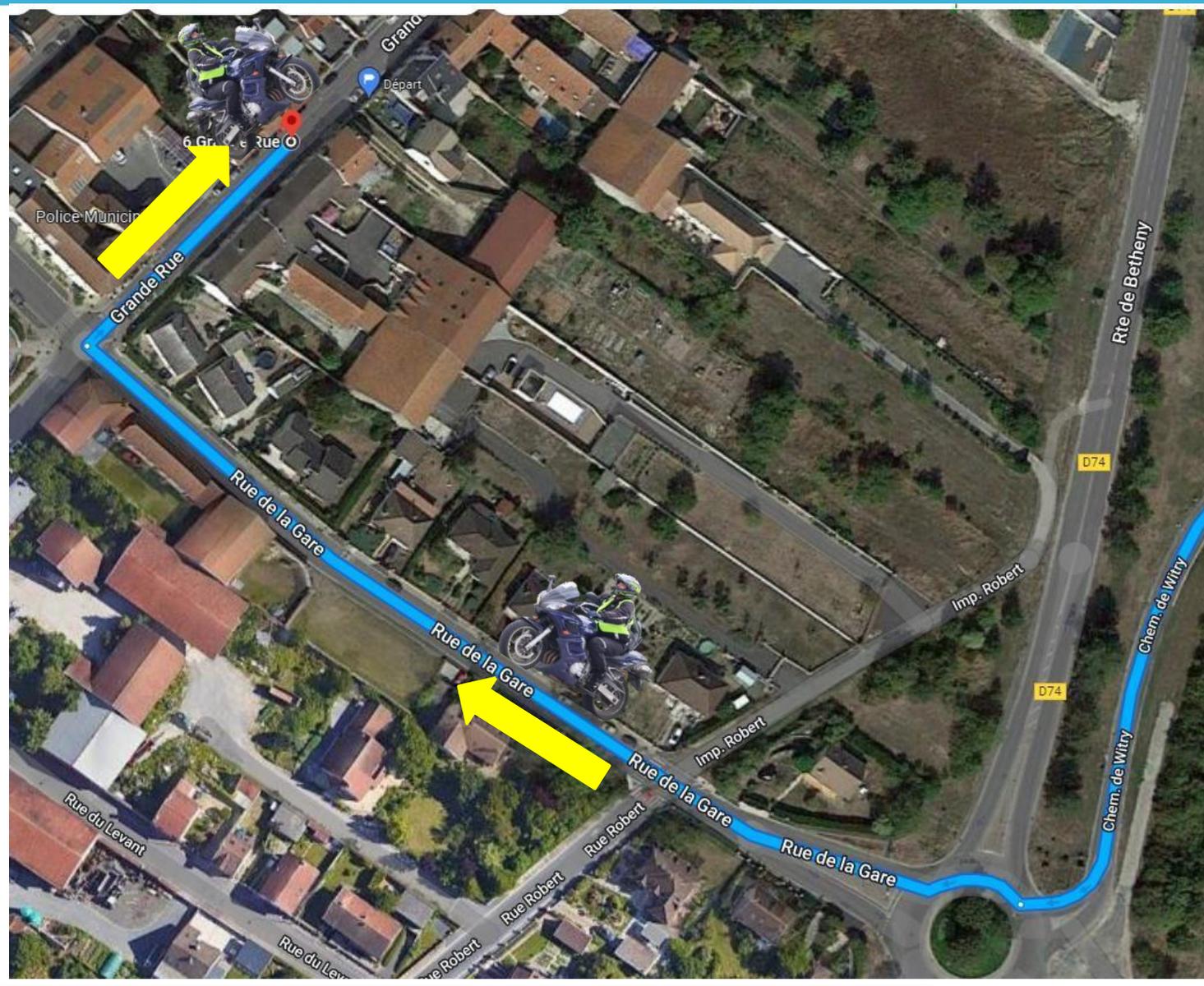
Attention à cette intersection qui se trouve en bas d'une petite descente et virage 90° à droite.



Witry les REIMS 2ème passage

Dans le deuxième passage de la traversée de WITRY les REIMS : de la rue Léon Bourgeois vers la rue de la paix :
chaussée rétrécie par des bordures de délimitation de stationnement.







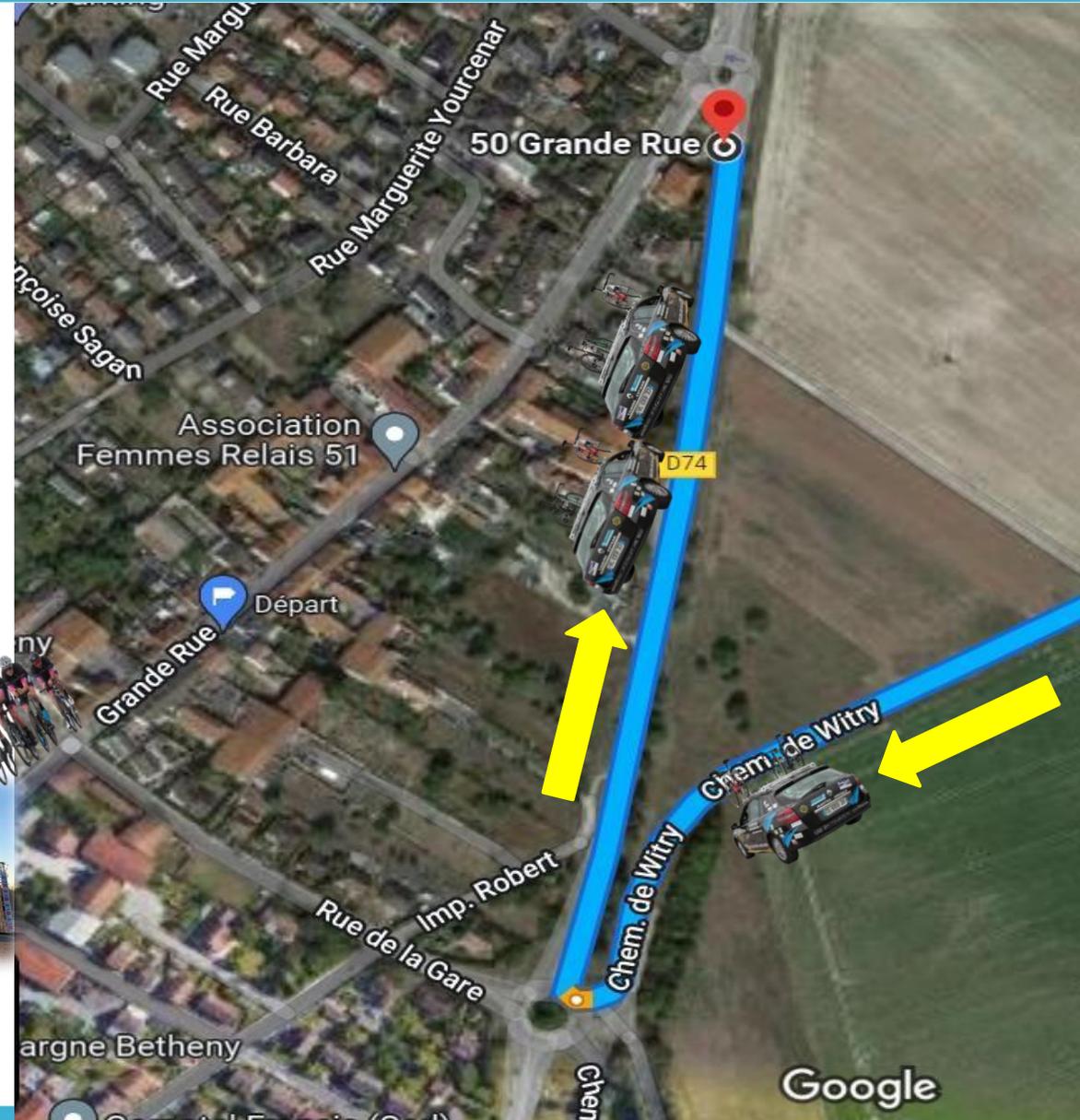
COUPE DE
FRANCE



DEVIATION DIRECTEURS SPORTIFS ARRIVEE

Les Directeurs Sportifs seront déviés au 1^{er} rond point de Bétheny vers la droite route de Bétheny D74 afin de retrouver leur motor-home et leurs coureurs (position de départ).

Ils pourront à la fin de l'épreuve se garer sur toutes les rues : de la gare, Impasse Robert, rue Robert, rue du Levant.



Les Equipes pourront rejoindre les cars, et les véhicules des Directeurs Sportifs par la Rue de Reims, la Rue du Moulin, la Rue Robert et enfin par l'impasse Robert.

*Prudence car vous devez couper le passage de la course rue de la Gare
Le signaleur vous donnera l'ordre*



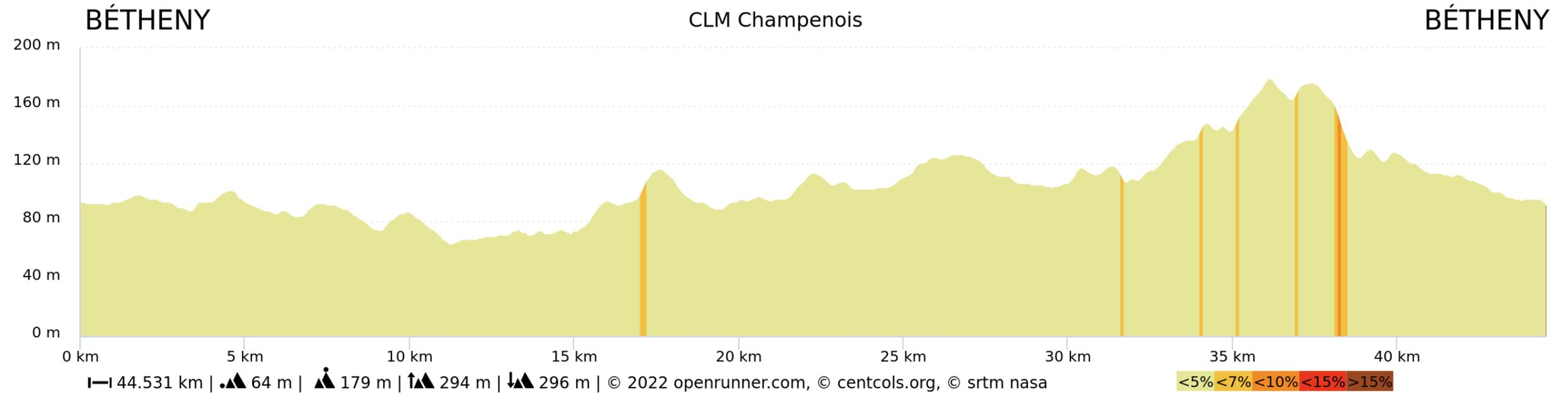
Feuille 1/2

2 Simulation pour 38 équipes de 6 coureurs départ de 3mn en 3mn				1er Coureur		Dernier coureur		
Kilomètres	Restants	Communes	Heure de Départ	Vitesse retenues		Heures de passages		
				48	51	48	51	
Cumulés	Restants	Communes	Heure de	Départ	13:00:00	13:00:00	14:54:00	14:54:00
0,000	44,600	Bétheny	Départ 32 Grande Rue	2 dos d'âne et Rond point	13:00:00	13:00:00	14:54:00	14:54:00
0,250	44,350	Bétheny	Rond Point Route de Bétheny D74 Vers Bourgogne		13:00:19	13:00:18	14:54:19	14:54:18
1,750	42,850	CD 74	Intersection Aérogare tout droit D274		13:02:11	13:02:04	14:56:11	14:56:04
3,600	41,000	CD 74	Intersection de Fresne tout droit Direction Bourgogne D274		13:04:30	13:04:14	14:58:30	14:58:14
6,550	38,050	Bourgogne/Fresne	Entrée dans Bourgogne Rue du Faubourg de Reims tout droit		13:08:11	13:07:42	15:02:11	15:01:42
7,250	37,350	Bourgogne/Fresne	Intersection D30 tout droit devant Mairie	Caniveau	13:09:04	13:08:32	15:03:04	15:02:32
7,650	36,950	Bourgogne/Fresne	Puis à droite Rue du N Vers St Etienne sur Suipe D274		13:09:34	13:09:00	15:03:34	15:03:00
11,550	33,050	St Etienne sur Suipe	Entrée de St Etienne : à droite vers D20		13:14:26	13:13:35	15:08:26	15:07:35
15,350	29,250	Boult Sur Suipe	Centre du village à droite vers Fresne les Reims D74	Deux chicanes	13:19:11	13:18:04	15:13:11	15:12:04
20,150	24,450	Fresne/Bourgogne	Entrée de Fresne à gauche par la Rue Gustave De Bohan		13:25:11	13:23:42	15:19:11	15:17:42
20,550	24,050	Fresne/Bourgogne	Sortie à gauche de Fresne vers Witry les Reims		13:25:41	13:24:11	15:19:41	15:18:11
25,450	19,150	Witry les Reims	Pont de Witry Rue du Cimetière puis à gauche		13:31:49	13:29:56	15:25:49	15:23:56
25,650	18,950	Witry les Reims	Rue des Anciens Remparts, puis à gauche		13:32:04	13:30:11	15:26:04	15:24:11
26,050	18,550	Witry les Reims	Rue Jean Rousseau puis à droite		13:32:34	13:30:39	15:26:34	15:24:39
26,150	18,450	Witry les Reims	Rue du Moulin Florent rond point à droite		13:32:41	13:30:46	15:26:41	15:24:46
26,650	17,950	Witry les Reims	Au rond point à gauche direction Pomacle		13:33:19	13:31:21	15:27:19	15:25:21
28,400	16,200	D151	1er Rond Point tout droit D151		13:35:30	13:33:25	15:29:30	15:27:25

Feuille 2/2

29,450	15,150	D151	Franchissement tout droit des deux ronds points A34		13:36:49	13:34:39		15:30:49	15:28:39
29,900	14,700	D151	Puis à droite vers Pomacle		13:37:22	13:35:11		15:31:23	15:29:11
30,400	14,200	Caurel	Entrée de Caurel tout droit rue Jamey Ponsinet puis Rue de Berru D264		13:38:00	13:35:46		15:32:00	15:29:46
31,200	13,400	Caurel	Sortie Caurel D264 Vers Berru		13:39:00	13:36:42		15:33:00	15:30:42
34,900	9,700	D264 D980	Intersection descente et virage à droite vers Berru D264 vers D980		13:43:37	13:41:04		15:37:38	15:35:04
35,700	8,900	Berru	Entrée de Berru tout droit par la Rue du Luxembourg puis Rue de Reims		13:44:37	13:42:00		15:38:38	15:36:00
36,100	8,500	Berru	Sortie Berru à droite vers D88 vers Witry les Reims	Descente rapide	13:45:07	13:42:28		15:39:08	15:36:28
39,200	5,400	Witry les Reims	Intersection Av. de Reims Av.de Rethel Tout droit		13:49:00	13:46:07		15:43:00	15:40:07
39,650	4,950	Witry les Reims	Rue Léon Bourgeois Mairie et rue de la Paix en descente puis à gauche		13:49:34	13:46:39		15:43:34	15:40:39
40,000	4,600	Witry les Reims	Rue de Fresne les Reims à gauche Rue du Chemin de fer Place Jean Mermoz		13:50:00	13:47:04		15:44:00	15:41:04
40,200	4,400	Witry les Reims	Rue Jean Mermoz vers rue de Bétheny puis à droite	2 Dos d'âne	13:50:15	13:47:18		15:44:15	15:41:18
40,650	3,950	Witry les Reims	Sortie Witry vers Bétheny feux clignotants		13:50:49	13:47:49		15:44:49	15:41:49
44,300	0,300	Bétheny	Entrée rond point CD 74 en face rue de la Gare	Rond point	13:55:22	13:52:07		15:49:23	15:46:07
44,500	0,100	Bétheny	Rue du Commerce	Virage 90 gauche	13:55:37	13:52:21		15:49:37	15:46:21
44,600	0,000	Bétheny	Arrivée Place de la Mairie		13:55:45	13:52:28		15:49:45	15:46:28





LES OFFICIELS DE L'EPREUVE :

<i>Président de BSE</i>	<i>Bernard GIRAULT</i>	<i>06 10 26 15 08</i>
<i>Administration et Coordination Générale</i>	<i>Claudine GIRAULT</i>	<i>06 10 37 83 79</i>
<i>Sécurité et organisation</i>	<i>Bernard GIRAULT</i>	<i>06 10 26 15 08</i>
<i>Signalisation et Départ DS</i>	<i>Gérard GARET</i>	<i>06 75 65 59 42</i>
<i>Médecin</i>	<i>Bruno BRAZIER</i>	<i>06 84 23 30 27</i>

LES OFFICIELS DE LA COURSE

<i>Président du Jury</i>
<i>Commissaire N°1</i>	<i>Damien BOIS</i>	<i>06 85 31 75 78</i>
<i>Commissaire N°2</i>	<i>Marie-Christine REGNET</i>	<i>06 88 98 32 37</i>
<i>Juge à l'arrivée</i>	<i>Jean-Louis MINOT</i>	<i>06 98 30 88 24</i>
<i>Chronométrateur N°1</i>	<i>Jean-François MAILLET</i>	<i>06 20 14 18 43</i>
<i>Chronométrateur N°2</i>	<i>Philippe PRATI</i>	<i>06 83 42 02 20</i>
<i>Commissaire Moto N°1</i>	<i>Céline RUTLER</i>	<i>06 26 96 12 66</i>
<i>Commissaire Moto N°2</i>	<i>Daniel MEZZETTA</i>	<i>06 68 16 33 20</i>
<i>Délégué au contrôle anti-dopage</i>

LES SERVICES

<i>Speaker Officiel</i>	<i>Mathieu CLAEYS</i>	<i>06 02 66 50 37</i>
<i>Speaker officiel</i>	<i>Alexandre FISCH</i>	<i>06 32 51 80 48</i>

Groupe Ténédor

TTR automobiles

1 rue Léna Bernstein 51100 REIMS
ZAC Croix Blandin
Cité de l'automobile

LEXUS | REIMS 03 26 35 03 50

TOYOTA | REIMS 03 26 09 42 42

Volailles Champenoises

Notre Poulet Label Blanc Fermier de la Champagne reçoit une médaille de bronze

AU CONCOURS GÉNÉRAL AGRICOLE 2022

www.volailleschampenoises.fr



Groupama
NORD-EST
la vraie vie s'assure ici

LE LABOUR
COUVERTURE

EMBEBAT
Menuiseries
BOIS PVC ALU
51420 WITRY LES REIMS
Tél.: 03 26 500 600

MURS Peints

Exterieurs: ISOLATION, FAÇADE, IMPERMEABILITE
Intérieurs: CHARLEVILLE-MÉZ., WITRY-LES-REIMS, DÉCORATION, PEINTURE, REVÈTEMENTS, MURS-ROLS

www.murs-peints.com

SO G ECI

Rue des Semailles - Parc d'activités Witry-Caurel
51110 Caurel
Téléphone : 03 26 84 50 90
contact@sogeci-btp.fr www.sogeci-btp.fr

EDIVER

THOURAUD
FAYAT

GROUPE COQUET
AMBULANCES - VSL - TAXI

RÉSOR
Second œuvre du bâtiment

TI-GROUPE HELIOS
Des marques de confiance

GSF
PROPRETÉ & SERVICES

Ô temps des Fleurs
le plaisir intemporel
62800 LIÉVIN - Tél. 03 21 76 33 72
02100 SAINT-QUENTIN - Tél. 03 23 05 91 09
51370 SAINT-BRICE-COURCELLES - Tél. 03 26 35 02 95

Floralie's Garden

A2A
L'alternative de l'ascenseur
A2A ALTERNATIVE ASCENSEURS
10 RUE PIERRE SALMON, 51430 BEZANNES

anquetil
CLIMATICIENS

Charpentiers du Massif
51110 Burgogne

Charpentes traditionnelles
Rénovation, assauture bois
Isolation écologique

Bureau Vallée

HUBERT CYCLES
MOBILITY CENTER
EST 1960
REIMS

MRB DRONE
PRISE DE VUE AÉRIENNE
07.68.44.16.24
MRB.DRONE@GMAIL.COM

COPRECS
EQUIPEMENTS TECHNIQUES DU BATIMENT

RGE
RECONNU GARANT DE L'ÉTAT

PROS
ÉNERGÉTIQUE

DIRECTVELO

cora Reims Neuville

ÉQUIPES N2
SAISON 2023 - 17 ÉQUIPES

ÉQUIPES N2 FEMMES
SAISON 2023 - 14 ÉQUIPES



FFC - 6 FÉVRIER 2023



FFC - 6 FÉVRIER 2023



RESPONSABLE CYCLISME SUR ROUTE

Alexandre FOUREZ

a.fourez@ffc.fr

+33 (0)1.81.88.09.35 / +33 (0)6.99.15.94.21

Vélodrome National de Saint-Quentin-en-Yvelines

1, rue Laurent Fignon

78180 Montigny le Bretonneux

<http://www.ffc.fr>

COORDINATRICE ADMINISTRATIVE CYCLISME SUR ROUTE

Johanna PITAVY

jpitavy@ffc.fr

+33 (0)1.81.88.09.55 / +33 (0)6.80.58.69.48

Vélodrome National de Saint-Quentin-en-Yvelines

1, rue Laurent Fignon

78180 Montigny le Bretonneux

<http://www.ffc.fr>

GUIDE DE ROUTE

CLM Champenois par Equipe - Manches de Coupe de France N2 Hommes & Femmes

Bétheny 14 mai 2023 – Comité Grand Est